

La phrase suivante est grammaticalement intéressante : « Een van de stakers wordt op de hoogte gebracht » (« Un des grévistes est porté à la hauteur = mis au courant »).

On y trouve notamment la forme verbale « **GEBRACHT** », participe passé provenant de l'infinitif « **BRENGEN** », qui fait l'objet des « **temps primitifs** » des verbes dits « forts ».

Le participe passé « **GEBRACHT** » est **construit sur le SINGULIER du prétérit**. Pour complément d'informations, consultez par exemple notre tableau des « **temps primitifs** » sur ce même site, où les couleurs aident à mieux comprendre trois grandes catégories de verbes irréguliers au passé :

<http://idesetautres.be/?p=ndls&mod=grammatica&smod=tp&ssmod=ecrit>

N'oublions pas que la forme verbale du participe passé fait l'objet d'un **REJET** à la fin de la phrase, **derrière (tous) les compléments**. Pour le phénomène du **REJET** du verbe, lisez notre synthèse :

<http://www.idesetautres.be/?p=ndls&mod=grammatica&smod=rejVerbes>

La phrase est à la voix passive (auxiliaire « WORDEN »). Notez l'expression « *op de hoogte brengen* ».

